

DEPARTEMENT
NORD
CANTON
GRANDE-SYNTHÈSE
COMMUNE
GRAVELINES

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

N° AG-2022-39

ARRETE DU MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

DÉLÉGATION DE FONCTIONS
PRÉSIDENCE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
MADAME CHRISTELLE DENEVILLE - MONSIEUR ALAIN MERLEN
MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022

5. 4 - *Délégation de Fonctions*

Le Maire de GRAVELINES,

Vu l'article **L.2122-18** du Code Général des Collectivités Territoriales, selon lequel le Maire peut déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal,

Vu les articles **L 1414-2** et **L 1411-5** du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la composition de la Commission d'Appel d'Offres,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints du **23 Mai 2020**,

Vu l'arrêté du **23 Mai 2020** relatif aux délégations de fonctions accordées aux adjoints et conseillers municipaux,

ARRETE :

Article 1^{er} : En mon absence, Madame **Christelle DENEVILLE**, Conseillère Municipale Déléguée est désignée pour présider la Commission d'Appel d'Offres le **MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022**.

Article 2 : En cas d'empêchement de Madame **Christelle DENEVILLE**, Conseillère Municipale Déléguée, Monsieur **Alain MERLEN**, Premier Adjoint Délégué au Maire est désigné pour présider la Commission d'Appel d'Offres le **MERCREDI 14 SEPTEMBRE 2022**.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Je soussignée
Reconnais avoir reçu ampliation du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de ce jour.
Notification faite le
[signature]

Je soussigné
Reconnais avoir reçu ampliation du présent arrêté qui peut faire l'objet d'un recours gracieux ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de ce jour.
Notification faite le
[signature]

FAIT À GRAVELINES, LE 7 SEPTEMBRE 2022

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bertrand RINGOT

Reçu en Sous Préfecture le - 8 SEP. 2022

Mis en ligne sur le site de la Ville le

- 8 SEP. 2022